

Compte rendu du COMITE ENVIRONNEMENTAL du 30/01/2024

Présents Jean-François FICHOT Laurent LETRILLARD Jocelyne PION Jean-Loup GAGNEPAIN Alain LAPORTE André THOMAS Yves MOREY Dominique GRAVE-LAGAE Rémi DREUX Alain GUILLON	Absents excusés Sylviane TOULON Christiane QUANTIN Benoit CHAISY Éric MONNOYER Mathilde PEDROT Evelyne CHAUMAT Ghyslaine GERTNER Philippe GERTNER
--	--

La Présidente du comité rappelle les missions du comité :

- Instance qui a pour but d'être une force de propositions citoyennes à la commune, chaque dossier sera étudié tout en restant à titre consultatif
- Espace de débats, d'échanges et de concertations sur les environnements de vie des citoyens.
- Le comité reste ouvert à chaque citoyen il est possible d'apporter ses réflexions via le site de la ville.

Bilan d'actions passées :

- Panneaux d'information à l'entrée des chemins des bois communaux indiquant les jours et heures de chasse.
- Chemin des collégiens le long de la déviation (revêtement et éclairage).

GROUPES DE TRAVAIL :

- **EAUX ET FORETS**

JF. FICHOT (élu), A. GUILLON (référent), E. CHAUMAT, J.Loup GAGNEPAIN, A. LAPORTE, B. CHAISY, D. LEYMARIE.

- **MOBILITES/ZONE 30**

CH. ROBERT (élu), B. CHAISY et R. DREUX (référents), M. PEDROT, D. LEYMARIE, L. LETRILLARD.

- **ALIMENTATION / AGRICULTURE/PRODUCTION MARAICHERE**

A. THOMAS (référent), A. LAPORTE, C. QUANTIN, E. MONNOYER, J.L GAGNEPAIN.

Pour info ; E. MONNOYER nous propose de trouver des experts selon les besoins, thèmes, travaux ... à la demande des groupes.

- **RESTITUTION DE LA FABRIQUE DES LIEUX** :

Pas d'info à ce jour, la présidente doit se renseigner auprès de la commune (suite à un rendez-vous avec Monsieur le maire la restitution par la Fabrique des lieux se déroule courant février)

SMBVA

Le comité demande un RDV pour info sur les Zones inondables et une restitution du parcours pédagogique (pour info le contact est pris, un mail sera fait aux deux personnes qui ont été indiquées, une mission sensibilisation et une PAPI pour les inondations.

INFOS :

- 1) Suite à la réunion du comité Éthique et Transparence, il est noté que la zone 30 pourrait être mise en place sur 2024/2025. Donc le comité CE doit poursuivre sa réflexion à la réalisation de ce projet et continuer de transmettre des propositions à la ville.
- 2) Réfection de la voirie rue ROUGEMONT, financement par le CONSEIL DEPARTEMENTAL et la VILLE. Piste cyclable : continuer à travailler sur les propositions du groupe mobilité.

ZAER : (Zone d'Accélération pour la production d'Énergies Renouvelables à Tonnerre)

- 1) Suite aux documents envoyés aux membres du comité, une remarque est faite. Pourquoi le Cœur de Ville est exclu pour la pose de panneaux photovoltaïques ?

Une partie de la réponse est apportée par M. FICHOT, le Cœur de Ville est classé monument historique.

Il conviendrait de demander la réglementation globale des panneaux solaires sur la ville.

- 2) Une proposition des membres serait de participer au ramassage des déchets.
 - Si en individuel on peut prendre une photo et partager sur le site INTRAMUROS de la ville.
 - Voir si une date est proposée pour un collectif ramassage des déchets sur la ville

FIN DE REUNION

PROCHAINE REUNION LE 18 OU 25 MARS en fonction des réponses SMBVA